

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 02 octobre 2025

Arrondissement de GRENOBLE
Canton de SAINT EGREVE

Commune de SARCENAS

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 septembre 2025

Procès-Verbal n° 251002-01

Rapport Annuel d'Activité Grenoble Alpes Métropole – Exercice 2024

L'an deux mil vingt-cinq, le 02 octobre à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de SARCENAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie en salle du Conseil,

Président : Sylvain DULOUTRE

Présents : Sylvain DULOUTRE, Chantal DURANTON, Annie PRAT, Elsa GAUTIER, Jean-Louis SPADA, Jean CLOT, Marie-France CROIX

Secrétaire de séance : Jean CLOT

Excusés ayant donné pouvoir : Nicolas MOUGIN (pouvoir Sylvain DULOUTRE).

Absents :

▲ 01 Rapport Annuel d'Activité Grenoble Alpes Métropole – Exercice 2024.

M. Sylvain DULOUTRE, Maire, présente :

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-1 et suivants, relatifs à la coopération intercommunale ;
- Vu la délibération du conseil métropolitain de Grenoble Alpes Métropole, approuvant le rapport annuel d'activités 2024 ;
- Vu le rapport d'activités 2024 de Grenoble Alpes Métropole, qui présente les actions, projets, et réalisations de la métropole au cours de l'année écoulée, ainsi que les objectifs pour l'année suivante ;
- Considérant l'importance de ce rapport en tant qu'outil de transparence et de communication vis-à-vis des citoyens et des élus ;
- Considérant que la validation de ce rapport est nécessaire pour son adoption officielle par le Conseil Municipal de la commune de Sarcenas ;

Lien vers le Rapport Annuel D'activités Grenoble Alpes Métropole – Exercice 2024.
<https://www.calameo.com/read/000326951e6835d18e1e2>

Le conseil municipal, après avoir entendu la présentation du rapport, en prend acte. Ce point est présenté à titre d'information et ne fait pas l'objet d'un vote.

Fait en Mairie de SARCENAS, les jours, mois et an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme au registre

Fait à SARCENAS, le 02 octobre 2025

Le Maire, Sylvain DULOUTRE

